

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE HAUTE-LOIRE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERGEZAC
--	--

Nombre de membres			<u>SEANCE DU 23 JUIN 2016</u>
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
11	11	11	<p>L'an deux mil seize, le 23 juin 2016 à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Vergezac, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur TOURETTE Jean-Pierre, Maire de Vergezac.</p> <p><u>Étaient présents ou représentés</u> : Ruat JM, Faisandier J, Dars D, De Veyrac E, Quoizola P, Poudroux G, Rieu V</p> <p><u>Ont donné procuration</u> : Bremond M, Belledent L, Laures JP</p> <p><u>Étaient excusés</u></p> <p>Mme FAISANDIER Jocelyne a été élue secrétaire de séance</p>
Date de convocation 17/06/2016 Date d'affichage 17/06/2016			

DELIBERATION N° 1

TARIF DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES AU 1^{er} JUILLET 2016

Le Conseil Municipal décide de fixer comme suit les tarifs de location des salles communales de Vergezac. Ces nouveaux tarifs sont applicables à compter du 1^{er} juillet 2016.

I – SALLE POLYVALENTE et SALLE ANNEXE - Forfait nettoyage inclus

A – Tiers – Associations – Organismes de la commune

Bal.....	100 €
Repas à but lucratif	100 €
Repas à but non lucratif et associations communales.....	100 €
Animations diverses (concours de belote - Loto).....	100 €
Vin d'honneur (Apéritif mariage).....	100 €

Forfait exceptionnel de nettoyage pour les classards
ou Comité des fêtes le 14 Août50 €

B – Tiers –Associations – Organismes extérieures à la commune

Bal.....	600 €
Lunch.....	180 €
Vin d'honneur.....	180 €
Réunion - Assemblée générale avec repas.....	180 €
Vente au déballage.....	180 €
Assemblée Générale ou réunion sans repas	120 €

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le
et publication ou notification
du

II – PETITE SALLE ANNEXE**Location consentie exclusivement aux associations et particuliers jusqu'à minuit**

Location à Associations, Organismes de la commune.....	GRATUIT
Location aux particuliers de la commune.....	30 €
Location à autres tiers de la commune	40 €
Forfait nettoyage optionnel	20 €

.../...

Que ce soit la location de la salle polyvalente ou de la salle annexe :

L'utilisation du four sera facturée à hauteur de 20 €.

L'utilisation du lave-vaisselle sera facturée à hauteur de 20 €.

L'utilisation de la friteuse sera facturée à hauteur de 20 € (huile non fournie).

III – LOCATION DE COUVERTS

- jusqu'à 100 personnes.....	20 €
- au-delà de 100 personnes	30 €

IV – SONORISATION**Location consentie exclusivement aux associations et particuliers de la commune**

Location à Associations - Organismes de la commune	Gratuite
Location à autres tiers.....	40 €

V - MOBILIER

Location Table	4,00 €
Location Chaise.....	0,40 €

VI – CAUTION

Une caution de 500 € sera demandée à la signature du contrat de location portant sur la grande salle et de la petite salle. Elle sera restituée aux utilisateurs après vérification des lieux et du matériel.